

La Communauté de communes Cœur de Savoie pilote la mise en place d'un centre de vaccination itinérant pour les publics prioritaires

En lien avec le Préfet de la Savoie, l'Agence Régionale de Santé et la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) qui regroupe les 75 professionnels de santé du territoire, la Communauté de communes Cœur de Savoie a souhaité mettre en place un centre de vaccination contre la Covid-19 pour les publics prioritaires sur son territoire et celui de Porte de Maurienne.

Opérationnel dès le 27 avril prochain, ce centre de vaccination sera implanté à Montmélian le mardi (salle la Savoyarde de l'Espace François Mitterrand), à Valgelon-La Rochette le mercredi (gymnase de la Seytaz), à Saint-Pierre-d'Albigny le jeudi (salle polyvalente de la Treille) et à Val d'Arc le samedi matin les 1er mai et 8 mai puis le vendredi après-midi (foyer rural), avec le concours des communes concernées et de leurs bénévoles.

Le vaccin proposé sera le vaccin Pfizer®, qui sera administré par des médecins et infirmiers du territoire, coordonnés par la CPTS. Les personnes prioritaires seront identifiées par les professionnels de santé et contactées directement par la Communauté de communes pour être inscrites sur les différents créneaux de vaccination.

Les personnes intéressées, âgées de plus de 60 ans, sont invitées à se rapprocher de leur médecin traitant, de leur pharmacien, de leur infirmier ou de tout autre professionnel de santé du territoire.

